

## Que veut dire au cas où

Salut à tous ! Merci de me rejoindre pour une courte vidéo dans laquelle on va voir une petite expression authentique ensemble. C'est très souvent ces petites expressions idiomatiques qu'on retrouve un peu partout en français qui nous pose des problèmes. Dans le cas d'aujourd'hui, parfois, vous comprenez le mot « au », vous comprenez le mot « cas », vous comprenez le mot « où », mais si on met ces trois mots ensemble au sein d'une expression utilisée dans différents contextes, vous ne la comprenez pas. C'est ce qu'on va voir aujourd'hui.

Au cas où, ça veut tout simplement dire « dans l'éventualité où, dans le cas où quelque chose se produirait ». Vous voyez, il y a vraiment une idée... On fait une action en pensant à quelque chose qui pourrait se produire. Pas sûr que ça va se produire, mais cette chose pourrait se produire.

Dans l'introduction, on a mon fils Tom qui a son parapluie ; Emma lui dit : « Mais, il ne pleut pas ; pourquoi tu prends ton parapluie ? » Et Tom lui dit : « Je le prends au cas où. » Donc, ça veut dire que dehors il ne pleut pas, mais Tom prend son parapluie au cas où il se mettrait à pleuvoir, dans l'éventualité où il serait dehors et il se mette à pleuvoir. Donc, le « au cas où », c'est penser un petit peu dans le futur à une chose qui pourrait se produire et prendre une action dans le présent pour justement être préparé à ça.

Un autre exemple serait de dire : « Mon cousin garde de l'argent sur son compte en banque au cas où il perdrait son emploi. » Encore une fois, il a un emploi, tout va bien dans son emploi, il n'y a pas de raison pour qu'il le perde, mais il garde de l'argent de côté et on va dire que c'est au cas où, dans l'éventualité où, si jamais il perdait son emploi. Encore une fois, il met en place une action au présent pour un événement qui pourrait se produire dans le futur même si on n'est pas sûr qu'il se produise. Il le fait au cas où.

Un autre petit exemple serait : il y a un père qui discute avec son fils de 17 ans et il lui dit : « Bon, tu vas sortir ce soir avec tes amis ; je sais que tu es un garçon sérieux, mais je vais quand même te prévenir au cas où. Fais très attention à toi sur la route, ne bois pas d'alcool avant de prendre la voiture. » Encore une fois, le « au cas où », c'est... le père dit : « Je sais que tu es sérieux, il ne s'est rien passé ; je n'ai pas de raison finalement de te donner cet avertissement, de te prévenir, mais au cas où dans le futur il se passerait quelque chose, je te mets en garde. »

D'un point de vue grammaire, l'académie française nous dit qu'il faut utiliser ou il faut conjuguer les verbes après « au cas où » au conditionnel. A l'oral, parfois – moi, je ne le savais pas puisqu'étant francophone, je ne me pose pas la question – on conjugue au subjonctif [mais] l'académie française nous dit non, il faut conjuguer au conditionnel. Donc,

par exemple, il faut dire : « Je prends mon parapluie au cas où il pleuvrait. » et non pas : « Je prends mon parapluie au cas où il pleuve. » A l'oral, vous entendrez beaucoup « au cas où il pleuve » – subjonctif – l'académie française nous dit « conditionnel --> au cas où il pleuvrait. ». Ce n'est pas forcément super important pour vous, je le dis juste pour être complet. Retenez que « au cas où », c'est utilisé pour parler d'une action qu'on prend dans le présent pour pare à une éventualité, pour réagir à quelque chose qui pourrait se produire dans le futur mais dont on n'est pas encore sûr.

J'imagine que vous connaissez déjà cette information, mais je vous vais la redonner au cas où. Jusqu'au 26 décembre, il y a une petite promotion de Noël sur les cours de Français Authentique : pack 1, pack 2, pack 3, pack 4, pack convaincre un recruteur de façon authentique. C'est le moment d'en profiter ; il y a un lien en-dessous, donc, jetez un petit coup d'œil. Je dis juste ça au cas où vous pensez que ça pourrait vous aider plus tard.

Merci de votre confiance et à très bientôt !